



ARTICLE	SUGGESTIONS « MEILLEURES PRATIQUES »
Raison sociale/logo	L'utilisation prédominante de la raison sociale et du logo de l'entreprise peuvent rapidement créer une « notoriété », surtout si l'entreprise jouit d'une bonne image corporative.
Titre du poste	Le titre du poste de conducteur d'autobus doit figurer en proéminence dans la partie supérieure de l'annonce.
Qualités requises/expérience	Il faut décrire clairement les exigences relatives aux permis et à l'expérience de sorte que seulement les candidats ayant les qualités requises soumettent leur curriculum vitae. Conformément aux droits de la personne, il faut éviter de mentionner certains points (voir l'Annexe 6.1).
<i>Normes professionnelles nationales</i>	Les 7 à 10 capacités et connaissances essentielles figurant dans les <i>Normes professionnelles nationales</i> devraient être intégrées à l'annonce. Les sociétés devraient avoir recours à la description des connaissances et des capacités essentielles lors de l'élaboration des formulaires de demande d'emploi (Annexe 7.3) et lors de la vérification des antécédents.
	Coordonnées : adresse postale, adresse électronique, et numéro de télécopieur.

## ARTICLE

Site Web/soumission électronique

Date de clôture

Énoncé de mission/vision

Réponse à la demande

Employeur offrant l'égalité des chances

## SUGGESTIONS « MEILLEURES PRATIQUES »

Si la société a un site Web ou si la demande peut être soumise électroniquement, il faut le préciser. De plus, si une description réaliste de l'emploi (DRE) figure sur le site Internet, il faut l'indiquer aux postulants dans l'annonce (visiter [www.winnipegtransit.com](http://www.winnipegtransit.com)). Outre la DRE, le site Web peut aussi décrire les étapes du processus de recrutement, de sélection, d'embauche et d'orientation ainsi que les délais prévus pour chaque étape. On peut également préciser le temps nécessaire pour parcourir l'ensemble du processus, à partir de la soumission d'une demande d'emploi jusqu'à l'embauche et l'orientation.

L'annonce doit préciser la période d'inscription pour les demandes d'emploi.

Si la société dispose d'un énoncé de mission ou de vision, on recommande de l'inclure.

L'annonce devrait indiquer si le postulant peut s'attendre à un accusé de réception de la part de la société et selon quel délai.

Certaines sociétés ont découvert que la mention « employeur qui souscrit à l'équité en matière d'emploi » augmente le nombre de candidatures provenant des quatre groupes cibles visés par l'équité en matière d'emploi (les femmes, les minorités visibles, les autochtones et les personnes ayant une déficience).